



Délibération n° 1

Conseil municipal du Lundi 18 décembre 2017

Direction Générale des Services

Domaine de compétence :  
5.7 - Intercommunalité

Le Lundi 18 décembre deux mille dix sept à 19 h, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en réunion publique, à la Mairie, sous la présidence du Maire, Monsieur Philippe Fait.

Date de convocation :  
12/12/2017

Membres présents : 25 puis 26

Membres ayant donné pouvoir : 7

Membre(s) excusé(s) : 0

Membre(s) non excusé(s) : 0

Nombre de votants : 32 puis 33  
(Arrivée de Mme COUSIN Angélique à  
20 h 00)

Affiché le 20/12/2017

**Présents :** Monsieur Philippe FAIT, Monsieur Sébastien BAILLET, Monsieur Frédéric CADET, Monsieur Lucien BONVOISIN, Madame Christelle BEURAIN, Madame Kathy HANQUEZ, Madame Dominique DELSAUX, Monsieur Lucien BONVOISIN, Madame Maryse MAILLART, **Adjoints,** Monsieur Gérard ANDRE, Madame Martine GHEZAL, Monsieur Richard KASPRZAK, Monsieur Christian RAMET, Monsieur Jean-Michel GOSELIN, Madame Charlotte PERRAULT, Madame Angélique COUSIN (Arrivée à 20 h), Madame Marie-Antoinette LISIK, Monsieur Pascal THIEBAUX, Monsieur Stéphane SAGNIER, Madame Stéphanie CODRON, Monsieur Georges BOUCHARD, Monsieur Francis GRAVET, Madame Monique VAMBRE, Monsieur Jean-Pierre LAMOUR, Monsieur Francis LEROY, Monsieur Edouard YDEE, conseillers municipaux.

**Absents excusés ayant donné pouvoir :** Monsieur Bernard GHESELLE à Mr Sébastien BAILLET, Monsieur Joël DACHICOURT à Mr Christian RAMET, Madame Laurie CAFFIER à Mr le Maire, Madame Josiane BOUTOILLE à Mme Christelle BEURAIN, Monsieur Yvon BRIHIER à Mme Maryse MAILLART, Madame Isabelle ROMANCANT à Mr Lucien BONVOISIN, Monsieur Jean-Paul HAGNERE à Mme Monique VAMBRE.

**Absent (s) excusé (s) :** 0

**Absent (s) non excusé(s) :** 0

**Votants :** 32 puis 33 (Mme Angélique COUSIN est arrivée à 20 h 00).

**Secrétaire de séance :** Monsieur Sébastien BAILLET

Objet : Présentation des rapports annuels 2016 des services Assainissement reçus de la Communauté d'Agglomération des 2 Baies en Montreuillois

Rapporteur : Monsieur le Maire

Synthèse de la délibération :

CA2BM - Rapports annuels des services  
Assainissement

**Vu** l'article D2224-3 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales qui stipule que « le Maire présente en conseil municipal, au plus tard dans les douze mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné, le ou les rapports annuels qu'il aura reçus du ou des établissement(s) public(s) de coopération intercommunale »,

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que la Communauté d'Agglomération des 2 Baies en Montreuillois a communiqué les rapports 2016 retraçant l'activité des services Assainissement suivants :

- Rapport annuel du délégataire – Sivom de la Région d'Etaples – Collecte
- Rapport annuel du délégataire – Sivom de la Région d'Etaples – Traitement
- Rapport annuel du délégataire – Communauté de Communes Opale Sud
- Rapport annuel du délégataire – Commune de Verton
- Rapport annuel du délégataire – Commune d'Etaples-sur-mer – Assainissement collectif - Collecte

La communication en est faite à l'ensemble des élus du conseil municipal.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :**

- de prendre acte de la présentation des rapports annuels du service Collecte et Valorisation des déchets des communautés de communes Mer et Terres d'Opale, du Montreuillois et d'Opale Sud.

Ces documents sont consultables à la Direction Générale.

La délibération est adoptée par 32 voix pour.

Vu pour être affiché le 20 décembre 2017 conformément aux prescriptions de l'Article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire,

Philippe FAIT



Les présentes délibérations peuvent faire l'objet dans les deux mois suivant leur publication d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Maire d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Lille.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

062-216203182-20171218-del1-181217-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/12/2017